

## Nantes Renaissance vous souhaite une belle année 2012!

*Qui a dit que les passionnés du patrimoine ne sont que des nostalgiques ? Il n'est qu'à voir les problématiques étudiées lors des salons et colloques de cet automne pour se convaincre du contraire.*

*Patrimoine et développement durable par Patrimoine Rhônealpin, Economies d'énergie dans le patrimoine bâti et maîtrise de l'énergie à Grenoble, La réhabilitation du patrimoine : pour développer durablement la ville au salon international du Patrimoine au Carrousel du Louvre, Patrimoine enjeu du développement des territoires au salon Opus de la Beaujoire à Nantes... Forte de ces expériences, Nantes Renaissance lancera en 2012 un stimulant débat sur le patrimoine comme enjeu du développement, de l'identité et de l'attractivité de Nantes et sur la question d'une approche éco-responsable de la restauration du patrimoine. Des groupes de réflexion seront mis en place dès le début de l'année. Vous pourrez, chacun, chacune, y contribuer. Pour amorcer les réflexions, consultez d'ores et déjà la synthèse de nombreux travaux récemment mise en ligne sur le site de l'association : [www.nantesrenaissance.fr](http://www.nantesrenaissance.fr).*

*N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre passion du patrimoine et faire que 2012 soit une année riche en échanges.*

Gildas Salaün

## PROGRAMME

*A vos agendas...*

### CONFÉRENCES

**Les conférences, au Muséum d'histoire Naturelle, 12 rue Voltaire - Entrée libre et gratuite**

- Les Henri Vié, trois générations d'architectes à Nantes, histoire et réalisations, par Henri Vié, mardi 31 janvier à 18h.
- Table ronde sur le thème : « Comment allier le confort moderne et le respect du bâti ancien », jeudi 23 février à 18h.
- Saint-Herblain, une ville au patrimoine en construction, par Marc Denis, conseiller municipal de Saint-Herblain, mardi 20 mars à 18h.

### VISITES

**Inscription préalable obligatoire au 02 40 48 23 87. Les lieux de rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription.**

- La tournée des bars, brasseries et buvettes d'antan, par Gildas Salaün : samedi 14 janvier à 14h30. La visite se terminera par un goûter à La Cigale. Groupe limité à 15 personnes. Tarifs : 10 € adhérents ; 13 € non-adhérents.
- A l'occasion du quarantième anniversaire de l'incendie de la cathédrale de Nantes, Nantes Renaissance s'associe aux Amis de la Cathédrale et aux pompiers pour proposer un cycle de visites guidées de ce monument, les samedis 28 janvier et 4 février. Les détails du programme seront bientôt arrêtés. Evénement gratuit.
- Des douves Saint-Nicolas à la tour du Haut-Pas en passant par la contrescarpe, par Nicole Pigeon, samedi 25 février, à 10h. Groupe limité à 25 personnes. Tarifs : 3€ adhérents ; 6 € non-adhérents.
- Visite du quartier Bouffay, par Patrick Leray, samedi 24 mars, à 10h. Groupe limité à 20 personnes. Tarifs : 3€ adhérents ; 6 € non-adhérents.
- Visite de l'abbaye de Blanche Couronne à la Chapelle-Launay, samedi 31 mars : les informations sur cette sortie vous seront communiquées ultérieurement.

### ATELIERS ADULTES

**Ces ateliers seront animés par des professionnels et se dérouleront à l'Hôtel de Châteaubriant, 13 rue de Briord de 14h à 17h. Inscription préalable obligatoire au 02 40 48 23 87.**

- Groupe limité à 6 personnes.
- Tarifs : 10€ adhérents ; 15 € non-adhérents.
- Techniques de décoration et de construction à la terre crue, par Riccardo De Paoli, les samedis 11 février et 10 mars
  - Sculpture et taille de pierre, par Cédric Scriven, les samedis 18 février et 17 mars



# ACTUALITE

## Opus, le Salon du Patrimoine

Du 25 au 27 novembre s'est tenu à Nantes, le premier du salon du Patrimoine du Grand Ouest, organisé par Nantes-Expo Atlantique à la Beaujoire.



Il s'adressait à tous les publics et a permis de réunir l'ensemble des professionnels du patrimoine culturel mobilier et immobilier. Ce fut, une occasion de rencontre des architectes et artisans avec un public respectueux du patrimoine. Certaines institutions étaient également représentées. Certaines associations aussi, et notamment **Nantes Renaissance**, partenaire de l'opération, qui avait mobilisé les entreprises avec lesquelles elle a souvent collaboré et dont bon nombre sont signataires de sa Charte qualité.

Les enquêtes menées durant le salon Opus montrent qu'il constituait une réponse à un vrai besoin des professionnels et du public : disposer d'un lieu et d'un temps pour échanger et s'informer. Près de 4000 visiteurs ont arpenté ses allées et 95% des participants se déclarent satisfaits de la manifestation.

**Nantes Renaissance** occupait un stand sur lequel des démonstrations d'artisans (que nous remercions) étaient proposées au public.

Cette présence sur le salon nous a aussi permis de prendre contact avec de nombreux professionnels ou passionnés prêts à partager leur savoir et leur savoir-faire avec nos adhérents. Vous le constaterez à la lecture du programme de nos activités au cours de 2012.

**Nantes Renaissance** a également mis en place trois conférences et une table ronde. Que tous ceux qui ont bien voulu y participer en soient remerciés.

Le salon fut par ailleurs l'occasion d'une concertation pour remettre en place le comité d'Agrément pour notre Charte qualité.

Dominique Malicet

# PUBLICATIONS

## Lorsque la pierre parle...



Entre Vallet et La Chapelle-Heulin, au cœur du vignoble, la gentilhommière de la Blanchetière semble aujourd'hui endormie. Elle fut pourtant le théâtre d'événements d'importance lorsque son propriétaire et occupant était François-Xavier Le Chauff de la Blanchetière, chef chouan lors de la dernière guerre de Vendée en 1832. Très lié à la Duchesse de Berry dont il défendait la cause, il fut inquiété lorsque celle-ci fut arrêtée à Nantes en 1832 par le général Der-



moncourt, parrain d'Alexandre Dumas.

Pour nous faire découvrir l'histoire de ce petit château et l'importance politique qu'il prit à cette époque, Antony Dugast, qui vécut et grandit à la Blanchetière, vient de publier un ouvrage intitulé *Vallet 1832 - Un chef chouan dans la Vendée de Madame : François-Xavier Le Chauff de la*

*Blanchetière* aux éditions Opéra.

Il y fait revivre pour nous l'effervescence qui régna aux portes de Nantes à cette époque. La famille d'Antony Dugast est toujours propriétaire du château. Pour peu de temps encore puisque la Blanchetière est aujourd'hui à vendre.

Dominique Malicet



Que racontent les statues de la cathédrale de Nantes ? Lors de leur réalisation, elles étaient destinées à un public d'illettrés à qui la connaissance était transmise oralement de génération en génération. Aujourd'hui, alors que nous maîtrisons l'écrit, nous ne comprenons plus le

message de ces sculptures. Dans son ouvrage *Une autre façon de découvrir la cathédrale de Nantes*, (éditions du Patrimoine des Têtes-en-l'air), Marie-Christine Bocquet nous en redonne les clés. Ce livre, abondamment illustré, a pour vocation de retrouver les « légendes » de ces

magnifiques sculptures qui sont le lien matériel entre le monde d'hier et celui d'aujourd'hui; elles permettent de renouer avec notre civilisation judéo-chrétienne.

# ALERTE PATRIMOINE

## Les Moulins de la Loire

Ce bâtiment, qui a été longtemps décrié, est l'un des premiers à avoir été construit en béton armé, et l'un des moteurs de la vulgarisation du béton armé dans les publications spécialisées du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui en fait incontestablement un élément essentiel du patrimoine industriel nantais.

L'édifice d'origine, une minoterie, est construit en 1895, peu de temps après l'invention du procédé de béton armé par Hennebique (1892). Le maître d'ouvrage Perraud y consacre alors 85 000 francs et confie la conception aux architectes Lenoir et Raoulx et aux ingénieurs lillois E. et P. Sée. Ce bloc monolithique aux deux avancées latérales sur le pignon ouest mesure 63 mètres de long sur 24 de large et près de 25 de haut.

La Société Anonyme des Moulins de la Loire, fondée en 1921, regroupe six moulins : celui-ci (dit les Moulins de la Loire), la minoterie du quartier des ponts et quatre autres moulins (Pornic, Machecoul, Bouvron, Nort-sur-Erdre construits en 1898). L'édifice d'origine (1895-1960) est aujourd'hui dénaturé par un bardage bleu, posé à l'occasion de sa réhabilitation en bureaux, dans les années 1973-75.

Ce bâtiment fait partie du secteur de réflexion pour le projet du « Bas-Chantenay ».



# MONUMENTS

## La Cathédrale de Nantes en feu...

### Il y a 40 ans, la cathédrale de Nantes s'embrasait

Si aujourd'hui la cathédrale de Nantes a retrouvé sa jeunesse et offre aux regards l'éclat blanc de sa façade, les Nantais n'oublient pas que l'édifice vient de passer plusieurs décennies caché sous les échafaudages.

Ces échafaudages sont d'abord apparus après la deuxième Guerre Mondiale pour réparer les dégâts causés par les bombardements de 1943. En juillet 1966, on s'est réjoui de la disparition des échafaudages qui soutenaient la voûte et qui avaient permis de remplacer les pierres ayant le plus souffert et de remettre en état les clefs de voûte. Pourtant, d'importants travaux restaient encore à mener pour restaurer la cathédrale dans son ensemble.

C'est dans ce contexte de restaurations que s'est déclaré l'incendie du 28 janvier 1972 provoqué par les étincelles produites par la lampe à souder d'un ouvrier travaillant près de la charpente. Une grande inquiétude régnait face à l'immense brasier de la toiture et au travail des pompiers : les voûtes risquaient de s'effondrer sous le poids de l'eau. La charpente céda dans



un grand bruit. Malgré la violence de l'incendie, l'efficacité des soldats du feu permit de sauver l'orgue, les cloches et les tours de la façade.

Les travaux de restauration débutèrent rapidement. Dès la fin du mois de février, les décombres étaient évacués et, vers la fin avril, un toit métallique provisoire fut installé afin de mettre l'édifice hors d'eau. Ensuite, le chantier fut arrêté jusqu'à Pâques 1973. Le Conservateur régional fit alors savoir que les travaux allaient concerner à la fois les parties endommagées par l'incendie et les dégâts causés par

la guerre et que, parallèlement, seraient menés des travaux d'embellissement, d'abord pour les fenêtres hautes de la nef sud.

La nef fut rouverte le 26 juin 1975, puis les transepts le 1er novembre 1977. La toiture avait été refaite à l'identique, mais avec des armatures de béton, des coupe-feu et des colonnes montantes. Les voûtes avaient été nettoyées et parfois refaites. Le drame avait eu pour conséquence bénéfique de faire débloquer par l'Etat, reconnu responsable, des crédits généreux et d'envisager la restauration totale de la cathédrale. Quarante millions de francs furent dépensés pendant cette première décennie de travaux. A partir de 1981, les chapelles absidiales du sud-est, détruites par les bombardements et, depuis, séparées du chœur par des murs, furent restaurées et rouvertes en 1985.

En 1999, un nouveau programme de restauration de cinquante millions de francs fut lancé. Pendant cinq ans, la première phase des travaux de la façade concerna la tour sud, la plus abîmée, et la partie centrale. Faute de crédits, le chantier s'arrêta en juillet 2004, ce qui amena le député-maire à demander en novembre que « l'Etat assume pleinement ses devoirs ». En janvier 2005, le ministre de la Culture débloqua les trois millions et demi d'euros nécessaires à la restauration de la tour Nord, qui se déroula jusqu'en 2008.

Durant cette décennie, les blocs qui risquaient de tomber ont été remplacés et le tuffeau subit un traitement préventif de dessalage, de nettoyage de la pollution et de protection. Les sculptures ont également été restaurées, sauf lorsque leur apparence d'origine était inconnue. Une eau de chaux a été appliquée sur l'ensemble afin d'harmoniser neuf et ancien et de protéger l'épiderme de la pierre. La façade fut inaugurée le 19 décembre 2008. Le coût des travaux depuis 1999 se sera élevé à plus de huit millions d'euros.

Grâce au Plan de Relance, la façade fut restaurée en 2009 et 2010 pour un million quatre cent mille euros. Il y avait urgence puisqu'un parement de mur menaçait de tomber en ruine. Ici, dessaler les pierres, très friables, ne suffit pas. Il fallut le plus souvent les remplacer.



Photo AFP 28/01/1972

Edmond Bertreux : tableau de la cathédrale en feu, exposé dans la cathédrale

Gildwen Eveno

Une exposition «La cathédrale est en feu ! Il y a 40 ans...» est organisée par les Amis de la cathédrale de Nantes du 28 janvier au 26 février 2012, dans la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de Nantes.

Heures d'ouverture : 9h -18h. Pas de visites pendant les offices.

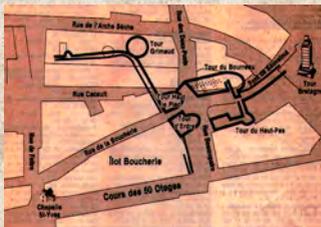
# CHANTIERS

## La Tour du Haut-Pas

### La Tour du Haut-Pas rendue aux Nantais.

La destruction des immeubles du Tisserand Breton et du Casier judiciaire permet la réapparition de la tour du Haut-Pas, dont les vestiges sont remis au jour pour le public. Le projet immobilier prévu pour 2014 sur ce site laissera visible la tour depuis les escaliers Beaurepaire.

La Porte Sauvetout forme un ensemble fortifié complexe constitué par un mur (mur d'enceinte) sur lequel s'appuient deux puissantes tours en « fer à cheval » : la Tour Haut-le-Pied, encore visible aujourd'hui, et la Tour d'Erdre. Ces tours sont comparables à celles des portes Saint-Pierre (est) et de la Poissonnerie (sud), récemment étudiée sur la fouille du Bouffay.



Deux ouvrages avancés, la Tour du Bourreau et la Tour du Haut-Pas défendaient le pont-levis qui franchissait la douve. La douve « Saint-Nicolas », dont l'actuelle rue de l'Arche Sèche reprend le tracé, semble avoir été creusée à la fois pour des raisons défensives, mais également pour évacuer les crues de l'Erdre dont le lit était déjà en partie remblayé.

Le pont Sauvetout a connu plusieurs périodes de construction. La première intervient entre 1218 et 1226 lors de l'intégration du faubourg Saint-Nicolas. A partir de 1456, des travaux sont entrepris

pour créer un « boulevard d'artillerie » et seront suivis de travaux de rénovation jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les fortifications seront démantelées à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de la Tour du Haut-Pas qui a été reconstruite en tour à plomb au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dominique Malicet



# BILLET

## Les adhérents s'expriment...

### Obligation de faire : quelles aides ?

Ça y est... Après deux années de rodage et quelques long mois de réflexion et de peaufinage, la Ville et sa nouvelle direction du patrimoine et de l'archéologie viennent de dévoiler leur programme d'action sur la revalorisation du patrimoine architectural urbain pour la fin du mandat.

Après plusieurs années consacrées à l'accompagnement du volontariat des propriétaires, voici le retour à l'obligation administrative de faire et aux opérations groupées. En accompagnement de l'effort de valorisation des espaces urbains réalisés par la Ville, et avec appel – un peu contraint – à l'implication des propriétaires, c'est ce que l'on appelle les campagnes de ravalement obligatoire. C'est sur l'axe des anciens quais, entre Feydeau et Bouffay, dans un espace public redessiné, que les propriétaires seront appelés à contribuer pour redonner aux façades des immeubles la beauté qu'elles ont plus ou moins perdue.

Pour alléger cet effort imposé, la Ville accompagnera les copropriétaires de ses aides. Pour les façades en bon état d'entretien, elle pourra donner jusqu'à 20% du montant des travaux à engager comme un encouragement aux copropriétés ayant bien géré leur patrimoine. L'aide, plus modeste,

sera de 10% pour les immeubles très dénaturés où de gros et coûteux travaux de reconquête architecturale seront à effectuer pour se conformer au règlement du secteur sauvegardé.

La Ville n'entend pas porter le poids de cet effort de reconquête. Après tout, le secteur sauvegardé est une protection d'Etat : c'est donc à lui de porter le poids financier de ses exigences... Mais quelle est la volonté des services de l'Etat quant à ce programme ? Y a-t-il eu concertation sur ce point avant de lancer la campagne ? On ne le sait pas. Et on n'en sait pas plus sur la possible contribution de la Région ou du Département...

La menace de l'obligation de faire et l'incertitude complète quant aux aides pèsent sur les copropriétés... d'autant que pour les autres innovations, parfois surprenantes, on apprend que ne seront pas subventionnées les réfections des toitures, et que seuls seront pris en compte les éléments visibles de la rue : zinguerie, lucarnes et souches... Qui parle de façadisme ?

Pour le reste du territoire, les demandes seront instruites en fonction du volontariat des copropriétés et sur les taux antérieurs, d'abord pour les immeubles en arrière du front des anciens cours, puis pour le reste du territoire de la ville ancienne.

Pour accompagner cet effort de visibilité souhai-

tée, du moins sur la campagne obligatoire, le budget global alloué à ces travaux sera augmenté de 150 000 € : 600 000 € par an jusqu'à la fin du mandat, au lieu des 450 000 € pour les dernières années. Il faut espérer une poursuite de cet effort sur le prochain mandat puisque la campagne doit durer cinq ans.

L'effort financier est donc important, de l'ordre de 3 millions d'euros, mais à comparer à d'autres investissements de valorisation de l'image de la ville (Estuaire, donné pour 9 millions d'euros, ou la Fabrique, 28 millions d'euros dont 18 pour la Ville). La Charte de qualité des travaux sur la bâti ancien, promue par Nantes Renaissance, constitue un guide des bonnes pratiques, qui a été lentement élaboré et mis au point avec les partenaires qui contribuaient à ces opérations. Dans les campagnes précédentes, cette charte servait de base et d'exigence pour le versement des aides....

Pour cette nouvelle campagne, rien de précis n'a été annoncé à ce sujet : l'appui strict sur le règlement du secteur sauvegardé.... La Charte, qui explicite ce règlement, pourra néanmoins servir de base de dialogue non réglementaire pour les partenaires privés. Elle pourra aussi leur servir de base de référence sur la base d'un volontariat et d'une volonté partagée de bien faire.